



Le Petit Léchois

Journal Janvier 2024

Numéro 8



Mot du Maire

Chers Léchoises et Léchois , je profite de la parution du journal pour vous inviter aux **vœux de la Municipalité le 20 janvier à 11 heures 30.**

Nous pourrons échanger lors de ce moment de convivialité en toute simplicité.

Des évènements imprévus ont contrarié nos projets. Malgré tout nous avons avancé sur d'autres choses qui n'étaient pas prévues.

La réparation de la petite maison est en cours. Elle va devenir la maison des Associations et portera le nom de « Cœur de Village ». Ce sera à vous de le faire vivre. Un lieu de rencontres et de convivialité était un vœu de la population.

Les travaux sur le clocher étaient nécessaires voire même urgents. Dorénavant les pigeons et corneilles devront trouver refuge ailleurs. Il en allait de la pérennité du fonctionnement de l'horloge.

Le réaménagement de l'école a représenté un énorme travail qui a occupé élus et agents tout l'été. C'est une réussite. A l'avenir nous pourrons faire la cuisine et le réfectoire aux normes à la place de la classe de maternelle.

Si le temps le permet, aux vacances de février les travaux sur la toiture pourront être réalisés. Ils sont financés par la Communauté de Communes.

Il y a du retard au niveau du SDE24 pour le remplacement des réverbères : début d'année.

Nous attendons toujours la pose de la halle photovoltaïque à notre niveau tout est prêt.

La commune n'a toujours pas été retenue pour catastrophe naturelle au sujet du retrait gonflement des argiles. Notre Sénateur, Serge Mérillou lance une requête avec de nouvelles bases de calcul mais rien n'est gagné.

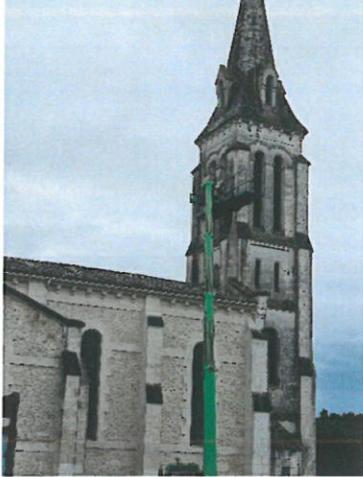
Entre le 18 janvier et le 17 février 2024, nous devons faire le recensement. Notre Agent est Madame Joëlle Esmiol elle l'avait fait la dernière fois, réservez -lui le meilleur accueil.

Par avance, mon Equipe et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024.

Le Maire
Odette Chaigneau

Travaux et investissements

Obturation du clocher



Après le nettoyage du clocher au printemps, l'entreprise de maçonnerie Alain Dufraise a procédé à l'obturation de tous les orifices du clocher avec du grillage. Afin qu'il n'y ait plus toutes les fientes et les brindilles amenées par les pigeons et les corneilles. Cela représente un coût certain mais c'était indispensable pour conserver le bon fonctionnement de l'horloge.

Clim réversible à l'accueil de la Mairie



Il n'était pas superflu de penser au confort de travail de notre secrétaire Marie Noëlle Thomas. Jusque-là elle travaillait dans un environnement précaire surtout en hiver.

Ce matériel lui change la vie !

Travaux à l'école

Le mauvais temps n'a pas permis d'intervenir sur la toiture de la maternelle pendant les vacances de Toussaint comme prévu par la Communauté de Communes. Ce sera pour les vacances de février si le temps le permet. Par contre, la gâche du portail a été électrifiée. Ainsi les parents peuvent s'annoncer et le portail s'ouvre directement depuis la garderie. C'est bon pour le confort et la sécurité.

En prévision de la réfection de la toiture nous avons déménagé la maternelle à l'étage. C'est là qu'elle s'installe de façon définitive. La salle du VAL qui était l'ancienne Mairie devient la salle de jeux et de repos.

Nous avons installé des sanitaires ainsi qu'une douche. Les travaux de plomberie ont été financés par la Communauté de Communes.

Nous avons recyclé tous les éléments à l'exception de la douche. La commune a financé toutes les fournitures : peinture, carrelage, plaques BA, sol plastique pour la salle de repos etc....

Je remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite : parents d'élèves lors du déménagement, Monsieur Bourbon a peint la salle de repos et nous a aidés pour la pose du sol, les élus n'ont pas compté leur temps.

Et bravo à Joël pour son implication c'est lui qui a orchestré rondement tous ces bricolages, aidé par Mickaël pour la peinture. Le résultat est superbe.

La garderie se trouve donc en bas dans l'ancienne salle de repos.

A terme la cuisine et la cantine occuperont l'ancienne classe de maternelle. Ce projet s'est imposé parce que le bâtiment de la cantine est trop petit pour faire une cuisine aux normes.





Ici nous faisons les joints de carrelage !



Joël a même fabriqué des petits placards et changé le sol des toilettes



La salle de garderie au rez- de- chaussée avec les toilettes à proximité et l'ouverture du portail électrique

Fontaine des Bétoux

Les travaux d'embellissement de la fontaine des Bétoux sont terminés. Nous avons installé l'entourage de pierres donné par Ginette et Yves Guionie. C'est du plus bel effet, merci à eux.



Un très bel endroit pour pique-niquer

Tout ne se passe pas comme on voudrait

Les nouveaux réverbères devraient être posés en début d'année. Ils étaient prévus en novembre.

La halle photovoltaïque se fait toujours désirer.

Nous sommes prêts à la recevoir, la plateforme est terminée.

Nous avons posé une bâche sur le talus pour éviter le ravinement lors des pluies et pour faciliter l'entretien. Nous planterons quelques végétaux retombants.



Réparation de la petite maison « cœur de village »

Les travaux ont commencé grâce à l'assurance. L'entreprise COREN est chargée de la réhabilitation.

Le toit est terminé.



Elle deviendra la maison des Associations un lieu de vie de la Commune. C'est la population qui le fera vivre par vos réunions conviviales : discussions, jeux etc.. L'association vient d'être créée.

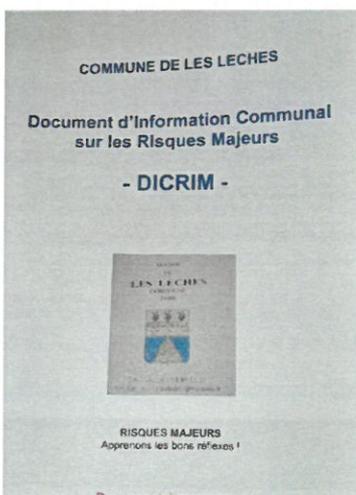
Plan Communal de Sauvegarde

Avec la Communauté de Communes nous avons rédigé le Plan Communal de Sauvegarde « PCS »

C'est un document qui répertorie les différents risques majeurs auxquels nous pourrions être confrontés et les moyens mis à disposition pour y remédier le mieux possible.

Dans ce cadre vous trouvez, distribué en même temps que ce journal un fascicule **DICRIM** que vous devez consulter et conserver précieusement. Il vous donne pour chaque risque majeur la conduite à tenir en attendant les interventions.

En espérant que nous n'en aurons jamais besoin !



Le petit fascicule qui vous est distribué est à conserver

Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre est une réalité. Lorsque la fibre est en aérien : « Dans le cadre général, il appartient au propriétaire de maintenir les arbres à plus de 2 mètres du domaine public routier. L'article R161-24 du code rural et de la pêche maritime précise que : les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. »

Le Département nous l'assure pour 2025.

Etat de catastrophe naturelle

Concernant le retrait gonflement des argiles



Comme vous l'avez sans doute lu dans le journal officiel, la commune n'a pas été prise en compte.

Notre Sénateur, Serge Mérillou va présenter une requête en utilisant des mesures fournies par la Chambre d'Agriculture. Mais rien n'est garanti.

Il avait réuni ce 11 décembre à La Force les Maires des communes qui n'ont pas été retenues.

Les gestes qui sauvent

Pour la deuxième année la Communauté de Communes a organisé des séances gratuites dans plusieurs communes volontaires pour la formation de niveau 1 aux gestes qui sauvent. C'était le 21 novembre.



14 personnes ont participé avec attention et dans la bonne humeur suivant les explications de Monsieur Philippe Dessaigne.

La séance s'est clôturée par une collation.

Recensement

Cette année nous devons faire le recensement de la population.

Il a lieu du 18 janvier au 17 février. Madame Joëlle Esmiol en est chargée, elle vous rendra visite.

Réservez-lui le meilleur accueil.

L'INSEE nous a fait parvenir le chiffre de la population estimée pour 2024 : 380 habitants



Joëlle Esmiol Agent Recenseur

Père Noël à l'école le 22 décembre



La cantinière Vanessa Imola avait concocté un repas de fête aidée au service par Joëlle Esmiol

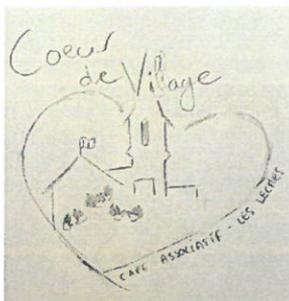
Après la classe un goûter était offert aux enfants. Puis nous avons eu la visite du Père Noël pour la plus grande joie de tous.

Avec la collaboration de la Municipalité, des Parents d'élèves, de l'Amicale Laïque et des Enseignants ce fut une magnifique fête. La salle de La Glaneuse était comble.

Merci à tous



Les Associations



Cœur de Village

Café associatif à Les Lèches.

Lieu de rencontres, de convivialité, d'échanges et de débats. Notre café associatif est porté par des bénévoles qui s'unissent autour d'une volonté commune.

Amis Léchois et Léchoises nous avons besoin de vous pour faire vivre et développer cette idée de partage. Adhérents et bénévoles sont les bienvenus au 72, route de Combe de Cosse. (derrière la mairie)

Contacts : Brigitte : 06 75 93 93 94 Patrice : 06 64 05 42 75

DEFENSE DE LA FORET DU LANDAIS

mail : def.foretlandais24@gmail.com

defense.dronne.double@gmail.com



Retour sur les évènements marquants de l'année 2023 :

La réunion d'information suivie d'un débat à Saint Géry en mars a favorisé les échanges entre citoyens, élus et propriétaires fonciers et forestiers.

Cette circulation d'informations techniques voire ardues a facilité la prise de conscience de propriétaires signataires de promesse de bail emphytéotique.

Les motions contre l'implantation de l'éolien industriel en Dordogne prises par les collectivités locales et les communautés de communes et communauté d'agglomération confortent nos prises de positions en faveur de notre territoire.

A ce jour, les propriétaires forestiers de 200 hectares situées sur notre commune ont dénoncé leur promesse de bail emphytéotique.

Pour ces actes forts, nous tenons à leur exprimer toute notre reconnaissance et notre gratitude. Que cette année 2024 puisse apporter à chacun le meilleur...santé, sérénité et bonheur.

Les Amis de la Chapelle de Tresséroux

Au cours de l'année 2023 L'Association Les Amis de la chapelle de Tresséroux a organisé deux animations. En juillet un spectacle avec un groupe très dynamique : Les quatre elles.



En septembre lors des JEP (Journées européennes du Patrimoine) une exposition huiles et pastels, et sculptures



L'Assemblée Générale a apporté quelques changements dans le bureau : une nouvelle trésorière a été élue Mme Nadine BUNEL remplace Mme Evelyne BERNARD qui n'a pas souhaité se représenter. Le secrétaire André CHABERT a permuté avec la secrétaire adjointe Véronique CHARRIER. D'autres changements sont à prévoir pour 2024 certains membres actifs depuis la création de l'association en 1997 souhaitant prendre leur « retraite ». Tous les volontaires seront les bienvenus.

L'Association remercie vivement La Commune dont la subvention a couvert pour moitié les frais de changement d'un spot d'éclairage extérieur.

Pierrot FOUILLARET figure emblématique de la commune nous a quittés le 5 décembre 2023 à l'âge de 95 ans. Pour honorer sa pugnacité qui a permis de sauver cet édifice du XIIème siècle un arbre à sa mémoire sera planté près de la chapelle. La date de la cérémonie sera communiquée.

Le futur programme 2024 sera présenté lors de la prochaine assemblée générale courant mars.

La présidente et les membres du Conseil d'Administration des Amis de Tresséroux remercient vivement tous les participants, les adhérents et les généreux donateurs qui soutiennent les animations à la chapelle.

Que 2024 apporte à tous santé, bonheur et sérénité avec de sympathiques rencontres à Tresséroux.

Comité de Jumelage

Chers Léchoises et Léchois

Avec un bureau qui s'est formé fin avril, nous avons été limités dans nos activités. Néanmoins nous avons organisé un vide-grenier mi-août qui a eu un certain succès. Nous avons continué avec une paëlla fin août proposée par nos soins où plus de 70 personnes sont venues et pour terminer ce fût le repas porcelet à la broche qui a toujours un très grand succès. Plus de 100 personnes se sont régalées dans une ambiance conviviale avec les nombreux lots de la tombola et malheureusement nous avons dû refuser une trentaine de personnes.

Pour l'année 2024 nous pensons faire plus d'activités et surtout recevoir nos amis Espagnols. C'est pour cette raison que je demande aux personnes intéressées de venir à l'assemblée générale qui aura lieu le 24 janvier à 20 heures à la mairie pour déterminer celles et ceux qui pourraient accueillir des Espagnols chez

eux. Je rappelle que l'adhésion au jumelage est toujours de 5 euros pour l'année. Tout le Bureau et les Bénévoles vous souhaitent à toutes et tous une superbe année.



Contact Président Christian Bourbon : 06 30 23 27 37

Le fameux repas porcelets à la broche

Association de chasse



Vœux 2024 de la Société de Chasse

Le bureau de la société de chasse communale vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2024, en espérant que vous avez passé une bonne saison 2022/2023.

Pour information: cette année, la société de chasse organise un loto le mardi 20 Février 2024, salle Gerbeau à Mussidan, venez nombreux.

Notre repas chasseurs aura lieu le dimanche 7 Avril 2024 à la salle des fêtes de Les Lèches à partir de 12 h 30, comme d'habitude, pour le menu faites confiance aux chasseurs et venez nombreux.

Le repas sera au prix de 20 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants de moins de 14 ans.

Informations utiles : Dernier lâcher de faisans, le 20/01/2024,

Pour l'achat de cartes journalières, s'adresser à Mme Annie Charles notre secrétaire, tél. 06.83.97.40.94

Inscriptions pour le repas auprès de Mr. GEORGES Philippe 06.85.21.08.75

Mr. Cluzeau Serge 06 89 33 82 08 Mr. GAUFFRE Eric 06.75.29.38.51 Mme Charles Annie 06 83 97 40 94

Amicale laïque

Je ne peux pas rédiger cet article sans rendre hommage à Monsieur Fouillaret « Pierrot » qui nous a quittés le 4 décembre dernier.

C'est lui, qui en 1952, avec quelques amis, créa l'amicale laïque « La Glaneuse » dont il sera le président jusqu'en 1984 où il rejoindra « Les Bellutes du Cantou ».

C'est grâce à Pierrot que la plupart des gamins de mon âge, ont découvert la mer, par les voyages scolaires, nous étions dans les années 1960 – 1970.

Très peu d'entre nous, avons la télévision, je me souviens des films muets, en noir et blanc de Laurel et Hardy, ainsi que de Charlie Chaplin, projetés en super 8, toute une époque !!

Nous avons une pensée pour Ginette, sa compagne, qui dans l'ombre, était toujours présente, pour l'aider, dans toutes les organisations.

Nous lui rendrons hommage, lors de notre fête du printemps, en plantant un arbre, dans le jardin pédagogique. La date vous sera communiquée.

Ce Noël fut une belle fête, grâce à tous les parents et aux volontaires qui s'investissent sans ménager leurs efforts.

Nous avons eu l'agréable surprise de rencontrer Mère Noël, qui nous a lu un poème. Les enfants ont chanté et ensuite découvert les cadeaux du Père Noël.

La soirée s'est poursuivie avec une dégustation de gâteaux généreusement préparés par les parents d'élèves et une buvette, avec le premier verre offert par l'amicale laïque.

Merci à nos instituteurs, Marlène et Yan, qui avec toute l'équipe pédagogique, font un travail remarquable.

Merci au conseil municipal et à Odette, qui nous soutient et participe.

Très bonne année à vous tous.

Le président

Serge Doche



Une nouvelle entreprise familiale sur la commune

Les fils de Serge Doche bien connu sur la commune : **Clément** et **Nicolas** ont créé une activité de pépiniéristes à la Pénotie. Pensez à eux pour vos plantations !



Renseignements Pratiques



A noter que le **point de rassemblement** a été enlevé de devant la salle des fêtes à cause des bouteilles de gaz.

Il se trouve maintenant devant le jardin pédagogique

Pour les demandes d'A P A : il faut utiliser le nouveau formulaire CERFA (ref : 16310-01)

Il est commun à toutes les caisses et destiné à simplifier les démarches administratives.



Association de la Communauté des communes d'Aide à Domicile

Mussidan, le jeudi 30 novembre 2023

A l'ensemble des partenaires du service PRESTATAIRE
de l'ACCAD

Objet : Fusion Services Autonomie Domicile au 01.01.2024 Nos réf :
2023-11-30/34/MC-SL

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous avons le plaisir de vous annoncer la fusion de l'ACCAD avec 3 autres structures d'Aide à Domicile à savoir : L'AASE de Saint-Astier, l'AIVAP de Villablard et l'ANACE de Neuvic sur L'Isle. Dans la perspective de réaliser le « virage domiciliaire » préconisé par le Gouvernement, certaines mesures nécessitent une nouvelle approche du fonctionnement des services à domicile, d'où la nécessité de fusionner les services existants pour un accompagnement plus qualitatif.

La complémentarité de ces 4 Associations donnera à l'ACCAD une avance importante sur le secteur et va dynamiser son activité. Il s'agit là d'une opportunité pour l'ensemble des parties prenantes et cela fait sens dans l'organisation des services à domicile dans le secteur.

La mise en commun des forces des différentes structures va permettre d'investir encore plus dans la création de nouveaux projets et dans le développement d'actions innovantes.

La constitution de cette nouvelle structure va également conforter la solidité, la pérennité et les moyens financiers et matériels nécessaires à l'atteinte de nos objectifs.

L'opération de fusion sera effective à partir du 1er janvier 2024.

A cette date, la nouvelle entité qui portera le nom AASE pendant quelques mois sur 2024, comptera plus de 300 salariés et deviendra ainsi une entité forte sur le secteur tout en conservant l'ensemble des antennes sur leurs territoires respectifs.

Les Conseils d'Administration souhaitent rester proches des usagers, des salariés et des partenaires, afin de répondre au mieux aux défis de demain, en termes de vieillissement de la population et d'accompagnement des bénéficiaires, en lien avec les partenaires du territoire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Monique CHAUFFAILLE,
Présidente ACCAD


Présidente C

A.C.C.A.D. - Place Woodbridge - 24 400 MUSSIDAN

☎ 05.53.81 .27.60

N° SIRET : 30085364500020

Association Autorisée par le Conseil Départemental (n°09071 1) pour l'aide à domicile des personnes âgées et handicapées. Association déclarée et agréée par la DDETSPP (Direction Départementale de l' Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) de Dordogne- N°SAP300853645 Adhérent UNA

[S' accueil@accad24.fr / Site Internet : <http://www.accad24.sitego.fr>

Numéros utiles

Police/ gendarmerie : 17	Horaires d'ouverture de la mairie
Pompiers : 18 ou 112	Lundi matin sur rendez-vous de 9 h à 12 h
Pharmacie de garde : 3237	Lundi et mercredi après- midi : 13 h 30 à 17 h 30
Samu : 15	Vendredi de 9 h à 12 h

Maison France Service : 05 53 81 05 06

Mairie : 05 53 80 11 31 Adresse : 52, place du Dolmen 24400 Les Lèches

Adresse mail : mairie.lesleches@wanadoo.fr Site de la commune : les-leches.fr

Pensez à télécharger l'application « Panneau Pocket » **gratuite** pour les informations importantes.



SERVICE	JOUR ET HORAIRE	CONTACT
C.P.A.M.	1er et 3ème jeudi du mois (matin)	RDV au 3646
C.A.R.S.A.T. (retraite)	4ème jeudi des <u>mois impairs</u> (journée)	RDV au 3960
C.A.R.S.A.T. Sociale	2ème et 4ème lundi du mois	RDV au 05 53 35 62 98
Conciliateur de Justice	1er et 3ème mercredi du mois (journée)	RDV au 05 53 81 04 07
Rénovation de l'Habitat (Pays de l'Isle en Périgord)	2ème jeudi du mois 9h30 - 12h00	sans RDV
Consultation Infirmière (pour les +65 ans)	2ème lundi du mois (journée)	RDV au 05 53 45 30 55
Mission Locale	tous les jours (sauf le mardi)	RDV au 05 53 81 05 06
C.D.A.D. (Informations Juridiques)	2ème vendredi du mois (matin)	RDV au 05 53 81 05 06

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives :

nous mettons à votre disposition des outils numériques (scanner, imprimante, photocopieur) pour faciliter votre accessibilité aux services nous vous proposons une documentation diversifiée et actualisée pour vous informer au mieux nous travaillons en collaboration avec les principaux partenaires de la vie quotidienne

Nous sommes à votre disposition pour faire de cet espace un lieu d'écoute, d'information et d'échange

France Services Mussidan

Place Woodbridge 24400 Mussidan

Tel : 05 53 81 05 06

mfsmussidan@gmail.com

Etat civil



Nous déplorons le Décès de M. Fouillaret dit « Pierrot ». Il a toujours œuvré pour la commune : Les animations au niveau de l'Amicale Laïque pendant 45 ans et 36 ans au Conseil Municipal. Il ne comptait ni son temps ni son argent pour effectuer diverses réparations. De nombreux sites portent son souvenir : La chapelle de Tresséroux, les fontaines, l'église etc. La population et son groupe folklorique lui ont rendu un vibrant hommage en ce 8 décembre 2023, l'église était trop petite.

Naissances

Gabin Louis Arsicaud Prima le 12 Février 2023

Mariages

Mickaël René Robert Baubigny
Et Silvaine Guy Le 03 Juin 2023

Nicolas Vitrac
Et Yacine Diedhiou le 24 Juin 2023

Décès

Clément Alexis Marie Pillet le 04 Avril 2023
Claudie Monique Rey le 31 Mars 2023
Guy Roger Laporte le 09 Juin 2023
Patrick Georges Delerue le 21 Juillet 2023
Christian Delage le 07 Novembre 2023



Directeur de la publication : O Chaigneau

Photos : Mairie

Rédacteurs : P Bardot, C Bourbon O Chaigneau A Charles S Doche M Gauffre A Thouvenin

ISSN 2430-5995

journal tiré à 230 exemplaires